



LE COMMUNAL

Bulletin municipal



Juillet 2026
Volume 27, numéro 7

Que s'est-il passé au Conseil?

Le 6 juillet dernier avait lieu la séance régulière du Conseil. Cette séance a été présidée par madame France Bédard, mairesse. En voici le résumé.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement Mme Ginette Massicotte pour le montage des fleurs en pot qui embellit notre milieu de communauté.

Grâce au talent et dévouement de Mme Claudine Cossette, notre communauté pourra profiter une fois de plus du jardin communautaire, un lieu de partage. Merci pour cette précieuse contribution!

Le camp de jour tient à remercier la contribution des citoyens pour leur don de bâtons de hockey. Nous sommes toujours à la recherche de bâtons de hockey pour le camp de jour, vous pourrez venir les porter à l'Hôtel de Ville .

Nomination de M. Yvan Cossette pour siéger au comité consultatif d'urbanisme. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Appui au projet Adapt'EAU potable, mis en place par l'OBV CAPSA, qui vise la protection des sources d'eau potable souterraine dans un contexte de changements climatiques.

Une entente a été acceptée avec la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade concernant le nivelage du rang Saint-Charles. Le conseil accepte que ces travaux soient facturés au taux de 180.00 \$ de l'heure pour un maximum de 20 heures pour la saison 2026;

Le Conseil municipal approuve la *démarche de gestion* des actifs municipaux en eau et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

La soumission de CHEM ACTION est approuvée pour l'achat des pièces nécessaires à l'entretien de l'unité d'injection du système d'aqueduc; le coût des pièces est de 4 870.00\$, plus les taxes applicables et cette dépense sera payée à même le fonds général.

**La prochaine réunion du conseil se tiendra
le lundi 3 août 2026.**

LES ÉLUS

France Bédard, mairesse

Pierre-Luc Gagnon, siège n° 1,
Comité de développement, travaux
publics (voirie, eau potable, assainisse-
ment des eaux).

Monique Tremblay, siège n° 2
Comité d'embellissement, loisirs, poli-
tique familiale et aînés, camp de jour.

Patrice Moore, siège n° 3
Maire suppléant, travaux publics (voirie,
eau potable, assainissement des eaux),
ressources humaines.

Christian Raby, siège n° 4
Bibliothèque, ressources humaines.

Audrey Cossette, siège n° 5
Loisirs, Communal.

Alain Gagnon, siège n° 6
Maire substitut au conseil de la MRC Les
Chenaux, président du comité consultatif
d'urbanisme (C.C.U.), comité de déve-
loppement.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Alain Gagnon, président
- Michel Croteau, directeur
- Yvan Cossette, directeur
- Réjean Parent, directeur
- Christian Sauvageau, directeur

La mairesse est d'office membre sur
tous les comités.



DANS CE NUMÉRO

Que s'est-il passé au Conseil?	1
Mot de la mairesse	2
Que s'est-il passé au Conseil? suite ..	3
Saviez-vous que... ?	4
Gens et organismes d'ici	7
Communauté	9
Calendrier juillet	13
Calendrier août	14
Calendrier septembre	15
Location de salle	16

DATE DE TOMBÉE

de la prochaine édition :

Jeudi 3 septembre, 16 h.

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à tous,

Nous sommes à la période des vacances estivales tant attendues de tous et je vous informe que le conseil municipal demeure actif et voit à la bonne marche des dos-
siers afin de faire progresser notre municipalité. Comme mentionné dans le dernier
Communal, le dossier pour la formation d'une régie incendie intermunicipale
avance à grands pas et bientôt, nous pourrons vous fournir les coûts d'adhésion
pour Saint-Proper.

À noter que les séances publiques du conseil se tiendront comme prévu à l'horaire
durant les mois d'été. Pas de relâche!

Je vous informe que le bureau municipal sera ouvert selon l'horaire habituel pen-
dant les vacances.

Je tiens à souligner la réussite de la journée des
petits entrepreneurs qui s'est tenue ici à Saint-
Proper le 6 juin dernier. Plus de 30 jeunes entre-
preneurs étaient présents. Merci à la population
de votre présence qui se veut un bel encourage-
ment pour ces jeunes.

Je termine en souhaitant à tous et toutes un très
bel été de plaisir, détente et surtout, prudence
dans vos activités.

Soleil, plaisir et bons moments entre amis et en
famille!

Cordialement,

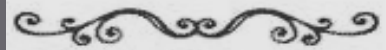
France Bédard, mairesse



Changement d'adresse

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le
changement d'adresse auprès de la munici-
palité.





Le conseil a adopté le règlement 2026-07-07 sur la gestion contractuelle qui a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000.00\$.

Le conseil a adopté le règlement 2026-07-08 le 6 juillet dernier, modifiant le règlement de zonage 04-04-2009 et abrogeant le no. 2026-04-04 en établissant les dispositions relatives aux éoliennes en concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux.

Au fil des années, nos animateurs (trices) du camp de jour développent une expérience précieuse que le Conseil a décidé d'encourager en octroyant une augmentation salariale après la première année. Un dollar de plus la deuxième année sera ajouté au salaire minimum, jusqu'à un maximum de 3.00 \$ pour les années subséquentes.

Le conseil exprime son soutien ferme dans la défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'ACEUM, de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire.

Le Conseil recommande à la CPTAQ d'acquiescer à la demande modifiée du propriétaire du lot 5 803 613 portant le numéro 453 083 autorisant le changement de vocation du chemin d'accès agricole pour devenir un chemin d'accès résidentiel menant à une future résidence construite dans un secteur visé par l'article 59.

La Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes. Le ministère des Transports a versé une compensation de 175 498.00 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2025.

À la suite d'un accord d'intérêt à regrouper divers services incendie des municipalités de la MRC des Chenaux, le conseil approuve le projet de création de la Régie intermunicipale de sécurité incendie des Chenaux (RISIC), afin d'optimiser les interventions sur le territoire.

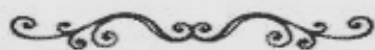


3^e versement des taxes municipales

le 15 juillet prochain

Façons d'acquitter un versement :

- Directement à la réception de l'hôtel de ville : carte de débit, carte de crédit non acceptée;
- Par chèque : 375, rue St-Joseph, Saint-Prosper-de-Champlain, GoX 3Ao ou dans la trappe devant de l'Hôtel de Ville (avec le coupon de versement);
- Par institutions financières avec le numéro de matricule.



SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Sécurité incendie

La saison du barbecue et des feux extérieurs est entamée.

Il faut être très vigilant, en tout temps.

Les feux d'ambiance sont autorisés, mais il faut que l'installation soit munie d'un pare-étincelles et sous surveillance constante.

Il faut également respecter les consignes de la SOPFEU.



Les **feux à ciel ouvert** doivent être autorisés par la Municipalité.

Veuillez communiquer avec M. Jacques Brouillette, chef pompier,
au 819 691-5560 pour les directives. Merci!

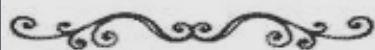


Le Communal d'été



Nous vous rappelons qu'en août, le *Communal* fait relâche.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?



Rappel important : Respect de la réglementation sur les chiens



Votre chien porte-t-il sa médaille municipale ?

👉 Régularisez la situation dès aujourd'hui au bureau municipal

Protégez votre compagnon!

Sans médaille, votre animal n'est pas enregistré auprès de la municipalité.

Un chien perdu sans identification devient une situation critique :

- Sécurité compromise pour l'animal et les citoyens;
- Difficulté de repérage : un chien errant sans médaille ne peut pas être associé à son maître;
- Frais de transport et de garde de l'animal au citoyen lorsque celui-ci récupère son animal;
- Nuisances aux autres citoyens, augmentation des plaintes;
- Constat d'infraction.

Ce que dit le règlement :

- **En laisse** : Tout chien hors de sa propriété doit être tenu en laisse en tout temps;
- **Nuisances** : Les jappements excessifs qui troublent la paix du voisinage sont interdits;
- **Médaille** : Le port de la médaille municipale est obligatoire pour tous les chiens.

Tournée d'inspection et constats d'infraction dès juillet

Dès le mois de juillet, nous effectuerons une **tournee d'inspection** dans toute la municipalité. Des **constats d'infraction** (amendes) seront envoyés aux propriétaires en cas de non-respect du règlement.

Des manquements répétés concernant les chiens sans laisse, les jappements excessifs et l'absence de médaille réglementaire ont été constatés.

La municipalité formule un rappel important à tous les propriétaires de chiens à la suite d'une hausse des plaintes citoyennes.



SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Pour la collecte des encombrants l'inscription est obligatoire

Avant de jeter vos matières résiduelles, songez à les recycler ou à les valoriser autrement.
Visitez le site Internet : [CA VA OÙ](#) pour savoir comment vous en départir.

Collectivement, ces petits gestes peuvent avoir un grand impact environnemental.
Réfléchissez-y!

Importants : toutes les matières déposées en bordure de la rue lors de la collecte des encombrants sont destinées à l'enfouissement.

La collecte des encombrants est un service gratuit que la MRC de Chenaux offre mensuellement. L'inscription est obligatoire pour chaque collecte à laquelle vous désirez vous inscrire.

Informations importantes concernant la collecte des encombrants

- Pour que votre demande soit prise en compte, elle doit être envoyée **le plus tôt possible avant la prochaine collecte.**

Visitez le site Internet de la MRC des Chenaux

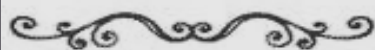
Dans la section Services aux citoyens, collecte des matières résiduelles, collecte des encombrants, vous trouverez :

Les conditions de collecte des encombrants

Les consignes de dépôt en bordure de route

Les dates des collectes des encombrants

Vous pouvez remplir votre requête en ligne sur le site de la MRC ou communiquer avec eux par courriel : info@mrcdeschenaux.ca ou téléphone au 819 840-0704.



Bibliothèque Livresque

Vacances de la construction – Bibliothèque fermée

La bibliothèque sera fermée les 20, 21, 27 et 28 juillet. Pensez à venir faire le plein de livres pour vos vacances et à renouveler vos prêts! Nous serons de retour dès le lundi 3 août, de 15 h à 17h.

Notre bibliothèque publique vous offre une multitude de services, sur place et en ligne!

Notre bibliothèque publique municipale vous offre une multitude de services. Nos missions incluent l'accès pour tous à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation et à la culture, en plus de vous offrir plusieurs façons de vous divertir. L'accès au catalogue, à votre dossier d'abonné(e) et aux services en ligne se fait par le portail Biblietcie.ca



En plus des documents disponibles sur place, notre affiliation au Réseau BIBLIO CQLM nous donne accès à de vastes collections de documents numérique, de services en ligne et de programmes :

- Service de prêt entre bibliothèques (PEB);
- Documents numériques et audionumériques en français et en anglais;
- Magazines et journaux numériques de partout dans le monde;
- Services en ligne diversifiés : cours, bases de données généalogiques, journal numérique pour les jeunes, plateforme Protégez-vous et plus encore;

Programmes : Biblio-Santé, Biblio-Parent, Une naissance un livre et Carte accès-musée. Informez-vous!

Atelier Commedia Dell'Arte avec l'organisme *Qu'en dit Raton?* – Camp de jour de Saint-Prosper

Le lundi 13 juillet, les enfants inscrits au camp de jour de St-Prosper auront la chance de participer à une activité présentée par *Qu'en dit raton?* Avec l'aide des masques et des personnages de l'art de la Commedia dell'arte, les enfants du camp de jour pourront apprendre à dépasser la gêne et la peur du ridicule, dans le plaisir et le rire!

Cette activité est rendue possible grâce au soutien financier de la MRC Des Chenaux.



Les Loisirs de Saint-Prosper

Tournoi de Washers

Merci à tous les participants et bénévoles qui ont fait de l'édition 2026 un grand succès, et félicitations aux équipes qui sont montées sur le podium. On se revoit en 2027!

Terrains et installations disponibles pour tous

Un rappel que le terrain de pétanque, le terrain de tennis, le terrain de pickleball, le terrain de basketball et le terrain de balle de Saint-Prosper sont ouverts à tous, en tout temps. Il vous suffit d'apporter votre matériel pour jouer!

38^e édition du tournoi de balle familial - Vente de fanions et concours de décorations

Cette année encore, vous êtes invités à décorer vos maisons et terrains pour souligner la 38^e édition du tournoi de balle familial.

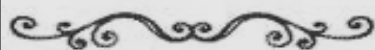
Les fanions seront disponibles au Magasin Frigon au courant du mois de juillet. Restez à l'affût!

Des bracelets d'entrée pour tout le tournoi seront tirés au hasard parmi tous les résidents et résidentes ayant participé au concours. Vous avez jusqu'au mercredi 29 juillet pour participer.

Suivez nos réseaux sociaux pour tous les détails concernant le tournoi de balle.

À bientôt!



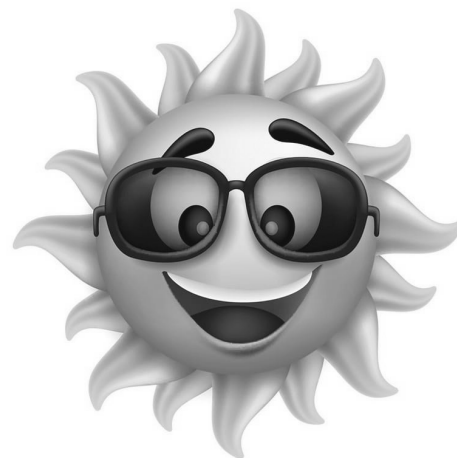


Rappel : horaire d'été

Voici l'horaire d'été des employés de la voirie
en vigueur jusqu'au 28 août :

Lundi au jeudi de 7 h à 17 h

Vendredi de 8 h à midi



Si vous croyez avoir un problème d'alcool et si vous voulez arrêter de boire,
il existe une solution.

Réunion des **Alcooliques Anonymes**

Salle municipale

100, rue de la Fabrique

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Tous les lundis soir, 19 h 30

Bienvenue à tous!



*Si vous voulez boire, c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter, c'est la nôtre.
Vous n'êtes pas seul.*

**ALCOOLIKES
ANONYMES**

• 819 376-6279
• 1 866 376-6279
• 1 866 544-6322
• 1 866 ligneaa
aa-quebec.org



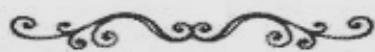
COMMUNAUTÉ



LeagueLobster

Parties de baseball de la ligue des jeunes
qui se jouent à Saint-Prosper

Jeudi 9 juillet	Mustangs 3		
Novice	VS		
18 h 30	Mustangs 1		
Vendredi 10 juillet	Cavaliers rouges		
Bantam	VS		
19 h	Mustangs 1		
Lundi 13 juillet	Mustangs 3	Mustangs 3	
Novice	VS	Atome	VS
18 h 30	Mustangs 2	20 h	Mustangs 2
Jeudi 16 juillet	Condors		Cavaliers noirs
Moustique	VS	Peewee	VS
18 h 30	Mustangs 1	20 h	Mustangs 2
Vendredi 17 juillet	Mustangs 1		
Bantam	VS		
19 h	Mustangs 2		
Lundi 3 août	Condors rouges	Condors bleus	
Atome	VS	Atome	VS
18 h 30	Mustangs 3	20 h	Mustangs 1
Jeudi 6 août	TNT 2		
Novice	VS		
18 h30	Mustangs 3		
Lundi 10 août	Mustangs 1		
Atome	VS		
18 h 30	Mustangs 3		
Jeudi 13 août	TNT 2	Cavaliers noirs	
Atome	VS	Moustique	VS
18 h 30	Mustangs 2	20 h	Mustangs 2
Vendredi 14 août	TNT		
Bantam	VS		
19 h	Mustangs 2		
Lundi 17 août	TNT 2	Mustangs 1	
Moustique	VS	Peewee	VS
18 h 30	Mustangs 2	20 h	Mustangs 2



Une ligue d'impro dans notre MRC!



Joueurs recherchés!

La Ligue Professionnelle d'Improvisation Amateurs
recherche **joueurs** et **joueuses** pour garnir ses équipes!

Visite notre page Facebook ou écris-nous
si tu veux venir jouer avec nous!

Camp d'entraînement

Samedi 12 septembre

à Sainte-Anne-de-la-Pérade

Matches à 19h

Jeudi 24 septembre

à Sainte-Anne-de-la-Pérade

Jeudi 29 octobre et jeudi 26 novembre

lieu à déterminer

On vous attend!

Pour nous joindre:



facebook.com/lpia.impro

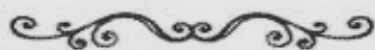


impro.lpia@gmail.com



418 325-9817





COMMUNAUTÉ



**À l'Arena de Ste-Anne 161, rue Gamelin
à Ste-Anne-de-la-Pérade**

SUR PLACE, VOUS RETROUVEREZ :

- Ambiance rétro et country
- chansonnier: Louis Dionne
- Des gens passionnés
- Des chefs-d'œuvre mécaniques
- Prix de présences pour les exposants
- Restauration, bar sur place
- tirage de moitié-moitié

COÛT D'ENTRÉE :

- Exposant: **10,00\$**
- Admission générale: **5,00\$**
- 12 ans et moins : **GRATUIT**

**HOMMAGE SPÉCIAL :
MR. ANDRÉ LARUE**



Pour information:

Michel Lafrenière : 418 325-3112

Gaston Beaudoin : 418 325-2998

Guy Croteau : 418 328-3831

Pierre Lepage : 418 286-4558

Juillet 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 Fête du Canada	2 Date de tombée pour le <i>Communal</i>  	3	4
5	6  	7  	8	9  	10 	11
12	13 	14  	15 3e versement taxes municipales	16  	17	18
19 Début des vacances de la construction	20	21	22	23 	24	25
26	27	28 	29	30 Tournoi de balle  	31 Tournoi de balle	



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières compostables



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire



Jour de cueillette des matières recyclables



Ligue des Vieilles Mites

Août 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1 Tournoi de balle
2 Tournoi de balle	3  	4  	5	6 	7	8
9	10 	11  	12	13  	14 	15 Exposition autos et motos anciennes
16	17 	18  	19	20 	21	22
23 30	24  31	25   	26	27  	28	29



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières recyclables



Jour de cueillette des matières compostables



Ligue des Vieilles Mites



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire

Septembre 2026

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1  	2	3 Date de tombée pour le Communal 	4	5
6	7 Fête du Travail 	8   	9	10  	11 	12
13	14 	15 	16	17 	18	19
20	21 	22 	23 Automne	24  	25	26
27	28 	29  	30 Journée nationale de la vérité et de la réconciliation			



Jour de cueillette des déchets domestiques



Jour de cueillette des matières recyclables



Jour de cueillette des matières compostables



Ligue des Vieilles Mites



Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**



Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h



Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire

LOCATION DE SALLE

VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UN ÉVÉNEMENT?

Location de la salle Honoré-Lacerte dans l'édifice Flore-Irène-Gagnon

Pratique pour sa proximité et ses commodités, organiser un événement à l'abris des intempéries est facile en louant la salle Salle Honoré-Lacerte.

La location inclut :

- Capacité de 150 personnes maximum
- Vaste salle bien éclairée
- Scène
- Salle climatisée
- Ascenseur pour personnes à mobilité réduite
- Internet wi-fi
- Téléviseur
- Système de micros
- Réfrigérateur commercial
- Réfrigérateur régulier
- Cuisinière électrique
- Vestiaire



Pour informations : municipalite@st-prosper.ca / 819 840-0461

**Municipalité de
Saint-Prosper-de-Champlain**
375, rue Saint-Joseph
Saint-Prosper-de-Champlain
GoX 3A0
Téléphone : 819 840-0461
municipalite@st-prosper.ca
www.st-prosper.ca



Hôtel de ville

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h

Vendredi : fermé